

Plan de services en français

French-language Services Plan

2019-2020

Ministère de l'Agriculture

Ministère des Pêches
et de l'Aquaculture



Plan de services en français 2019-2020

Message du sous-ministre Frank Dunn

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français 2019-2020 du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture. La communauté acadienne et francophone est une partie importante des industries de l'agriculture et de la pêche de notre province, et les ministères s'engagent à lui offrir des services de qualité en déployant des efforts pour offrir des documents traduits en français et en participant au programme *Bonjour!*

L'objectif du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture est de mettre en œuvre de façon efficace la *Loi sur les services en français* et son règlement en sensibilisant davantage les gens, en offrant davantage de services en français et en mobilisant la communauté acadienne et francophone. Les ministères sont satisfaits du soutien qu'apporte l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, et nous espérons trouver des occasions de miser sur le présent plan et de développer notre service.

Réponse aux demandes en français

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture répondent aux demandes orales et écrites des Acadiens et des francophones dans la langue de leur choix. Lorsqu'une lettre est reçue en français, les ministères ont recours aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse pour y répondre en temps opportun.

Des membres francophones du personnel sont disponibles aux bureaux de Cornwallis, de Lunenburg, de Pictou, de Shelburne, de Sydney et de Truro pour aider les clients francophones. Les nouveaux employés des deux ministères reçoivent une formation sur le processus approprié à suivre pour offrir des services aux clients francophones lors d'une séance annuelle d'orientation. Les ministères appuient également l'inscription du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie dans le but de renforcer la capacité des deux ministères d'offrir des services en français.

Inventaire des services en français

Les documents offerts en français sur le site Web du ministère des Pêches et de l'Aquaculture incluent le plan de services en français, l'organigramme du ministère et les renseignements sur les saisons de pêche à la ligne au saumon. On y trouve également le rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes. En 2017-2018, la nouvelle marque des produits de la mer de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Seafood) a été traduite en français et utilisée en France.

Sur le site Web du ministère de l'Agriculture, les documents en français incluent les plans de services en français ainsi que l'organigramme du ministère et de nombreuses publications sur la sécurité alimentaire. Vous y trouverez également plusieurs publications en français sur la sensibilisation agricole, y compris des documents liés aux projets en classe et aux activités d'apprentissage qui font la promotion de l'agriculture (*Le fabuleux monde de Frimousse le mouton*).

Les deux ministères collaborent avec leurs homologues du gouvernement fédéral pour offrir à leurs clients des programmes et des documents du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles.

Coordonnateur des services en français

Institution publique désignée : Ministère de l'Agriculture et ministère des Pêches et de l'Aquaculture

Personne-ressource : Stacy Bruce

Titre : Gestionnaire, Politique

Courriel : Stacy.Bruce@novascotia.ca

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2018-2019

Buts et objectifs en 2018-2019

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle.
- Le sous-ministre se fera le champion des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Augmenter l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.
- Les ministères travailleront en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Mesures prévues en 2018-2019

- Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* en assurant la représentation des ministères au sein du Comité de coordination des services en français et des sous-comités pertinents.
- Afficher le plan de services en français de 2018-2019 sur les sites Web des deux ministères.
- Au besoin, le coordonnateur des services en français renseignera la haute direction sur les initiatives en matière de services en français et sur les buts et objectifs des ministères dans ce dossier.
- Le sous-ministre se fera le champion du programme *Bonjour!* et sollicitera le soutien de la haute direction à cet effet. Le coordonnateur des services en français peut soutenir le sous-ministre en communiquant de l'information pour renseigner les gestionnaires sur le programme *Bonjour!*, l'offre active et les lignes directrices sur les ressources humaines.
- Les renseignements sur les services en français seront intégrés aux séances et aux guides d'orientation des nouveaux employés, s'il y a lieu.
- Le coordonnateur des services en français offrira au personnel des mises à jour concernant les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et les services de traduction à Communications Nouvelle-Écosse.
- Encourager la direction et le personnel à participer à l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* en diffusant des annonces et en sensibilisant les gens à l'atelier.
- Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.
- Identifier les employés qui peuvent offrir des services en français en les invitant à porter l'épinglette *Bonjour!* et en utilisant l'affichette du programme.
- Distribuer la nouvelle ressource du programme *Bonjour!* intitulée « Conseils pratiques pour offrir les services en français » à tous les membres du personnel.
- Faire un sondage annuel pour avoir de l'information à jour sur la capacité en français des ministères et le niveau de compétence en français des employés.
- Faire traduire des documents conformément aux lignes directrices sur la communication en français avec l'aide des services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.
- Continuer d'afficher sur les sites Web des ministères les documents publics à mesure qu'ils sont traduits, selon le sujet et le budget.
- Faire en sorte que les exigences concernant les services en français sont considérées dans le cadre de la planification des consultations publiques, s'il y a lieu.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2018-2019

- Le coordonnateur des services en français a représenté les ministères dans le cadre des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le plan de services en français de 2018-2019 a été publié sur les sites Web des deux ministères.
- Les nouveaux employés ont reçu des renseignements sur les services en français dans le cadre de séances d'orientation offertes par la Commission de la fonction publique.
- Le coordonnateur des services en français a distribué au personnel des renseignements sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Le coordonnateur des services en français a contribué au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.
- La nouvelle ressource du programme *Bonjour!* intitulée « Conseils pratiques pour offrir les services en français » a été distribuée à tous les membres du personnel des deux ministères.
- Un sondage annuel sur la capacité et le niveau de compétence en français des employés est prévu en 2019-2020.
- Les employés francophones recevront les affiches et les épinglettes *Bonjour!* lorsque le programme sera renouvelé par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie au cours du nouvel exercice financier.
- Les lignes directrices du Programme d'accélération pour les petites exploitations agricoles ont été traduites en français.

Buts, objectifs et mesures prévues en 2019-2020

Buts et objectifs en 2019-2020

Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures de fonctionnement internes notamment les cadres politiques, législatifs et administratifs.

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Le sous-ministre se fera le champion des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.

Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Augmenter l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.

Objectif stratégique 3 : Maintenir un dialogue constant avec la communauté acadienne et francophone et continuer de la consulter.

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Les ministères travailleront en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Mesures prévues en 2019-2020

- Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* en assurant la représentation des ministères au sein du Comité de coordination des services en français et des sous-comités pertinents.
- Afficher le plan de services en français de 2019-2020 sur les sites Web des deux ministères.
- Faire ajouter un bouton *Bonjour!* sur la page d'accueil du site Web du ministère des Pêches et de l'Agriculture, comme sur la page d'accueil du ministère de l'Agriculture.
- Au besoin, le coordonnateur des services en français renseignera la haute direction sur les initiatives en matière de services en français et sur les buts et objectifs des ministères dans ce dossier.
- Le coordonnateur des services en français donnera une présentation sur les services en français à la haute direction des deux ministères.
- Le sous-ministre se fera le champion du programme *Bonjour!* et sollicitera le soutien de la haute direction à cet effet.
- Lors du forum des gestionnaires qui a lieu régulièrement, le coordonnateur des services en français avisera les gestionnaires du programme *Bonjour!*, de l'offre active de services en français et des nouvelles lignes directrices sur les ressources humaines préparées par la Commission de la fonction publique.
- Les renseignements sur les services en français seront intégrés aux séances et aux guides d'orientation des nouveaux employés, s'il y a lieu.
- Le coordonnateur des services en français offrira au personnel des mises à jour concernant les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et les services de traduction à Communications Nouvelle-Écosse.
- Encourager la direction et le personnel à participer à l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie* en diffusant des annonces et en sensibilisant les gens à l'atelier.
- Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.
- Faire un sondage pour avoir de l'information à jour sur la capacité en français des ministères et le niveau de compétence en français des employés.
- Identifier les employés qui peuvent offrir des services en français en les invitant à porter l'épinglette *Bonjour!* et en utilisant l'affichette du programme.
- Faire traduire des documents conformément aux lignes directrices sur la communication en français avec l'aide des services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.
- Continuer d'afficher sur les sites Web des ministères les documents publics à mesure qu'ils sont traduits, selon le sujet et le budget. Passer en revue le contenu du site Web pour faire en sorte que le contenu pertinent sera inclus dans le nouveau site Web du ministère, s'il y a lieu.
- Faire en sorte que les exigences concernant les services en français sont considérées dans le cadre de la planification des consultations publiques, s'il y a lieu.

Priorités de la communauté acadienne et francophone

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture reconnaissent l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engagent à collaborer avec elle pour faire progresser les industries de l'agriculture et de la pêche dans cette communauté. Les ministères continueront de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et d'obtenir des conseils afin de trouver des façons d'améliorer davantage leur soutien, en augmentant la capacité linguistique en français et en offrant des ressources en français.

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le plan de services en français des ministères présente les mesures qui seront prises pour améliorer la prestation de services en français à l'intention de la communauté acadienne et francophone. Grâce à ce travail continu, les ministères visent la préservation et l'essor de la communauté acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse.